

9. July 1720 (28)

J'ay veu par la lettre que
 vous aviez m'écrite le 10^{me}
 au 10^{me} de la mort de votre frere
 je me flate que la douleur n'en
 sera pas trop vive & que
 son coeur n'ay fait que
 se calmer & qu'il s'agit
 de continuer l'affaire du bien
 je suis persuadé que si
 tout les accidents qui me
 sont arrivés par le tems
 de mon voyage je ne suis
 plus en état de vous
 faire plus de lettres si
 vous voulez comme une
 tante amie le doit faire
 Caroline